

## FICHE TECHNIQUE PROJET DE LOWE

1. **Titre du projet :** Projet de Conservation de la Forêt du «LOWE ».
2. **organisation requérante :** Association des Volontaires pour la protection de l'Environnement
  - **Date de création :** 2010
  - **Effectifs :** 63 nombre de projets réalisés : 01
  - **Adresse postale :** Village de Diallocounda Commune de Ndiamalathièle-Arrondissement de Bogal Département de Bounkiling
  - **Adresse physique :** Village de Diallocounda
  - **Responsable de l'organisation :** Mamadou Saidou DIALLO
  - **E-mail :** [avpesenegal@gmail.com](mailto:avpesenegal@gmail.com)
  - **Tel :** 77 653 72 07 / 77 574 60 48
3. **Localisation :**
  - **Situation géographique :** le site est d'environ 5 hectares situé à l'est du village de Diallocounda , à une distance d'environ 1km 500 polarisant 03 villages que sont Kancounda, Diallocounda, Médina France.
  - **Coordonnées GPS**
4. **Domaines du FEM ciblés :** Biodiversité
5. **Caractéristiques du projet :**
  - 5.1 **Nature du projet :** conservation de l'aire du patrimoine autochtone communautaire.
  - 5.2 **Objectif global :**
    - ⊖ Contribuer à la conservation des ressources naturelles de la forêt de «Lowé ».
  - 5.3 **Objectifs spécifiques :**
    - ⊖ **Objectif spécifique 1 :** mettre en place les organes de gouvernance de l'APAC
    - ⊖ **Objectif spécifique 2 :** renforcer les capacités de l'APAC
    - ⊖ **Objectif spécifique 3 :** élaborer un code de conduite de l'APAC
    - ⊖ **Objectif spécifique 4 :** organiser des campagnes de sensibilisation
    - ⊖ **Objectif spécifique 5 :** engager le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC
    - ⊖ **Objectif spécifique 6 :** délimiter les zones de l'APAC
    - ⊖ **Objectif spécifique 7 :** évaluer la mise en œuvre du code de conduite de l'APAC.
6. **Activités prévues :**
  - ⊖ AG de constitution du bureau de chacun des 3 villages
  - ⊖ AG de constitution des organes de l'APAC à partir des bureaux villageois
  - ⊖ Atelier de formation sur les 3 codes (forestier, code de la chasse et de la protection de la faune et code de l'environnement)
  - ⊖ acquisition de matériels
  - ⊖ Atelier de formation en gestion administrative, comptable et financière
  - ⊖ Ateliers de d'élaboration et de validation du projet de code de conduite
  - ⊖ Ateliers de partage du projet de conduite dans les 3 villages
  - ⊖ Emission radio
  - ⊖ Echanges d'expériences

- ⊖ Transmettre au conseil municipal (CM) la demande de d'installation de l'APAC sur son territoire
- ⊖ Transmettre le dossier de l'APAC à la sous-préfecture pour validation
- ⊖ Acquisition panneaux de signalisation
- ⊖ cartographie de la zone de polarisation de l'APAC et pose des panneaux
- ⊖ Etude des différents rapports produits par l'APAC
- ⊖ Visite des différentes zones de délimitation de l'APAC
- ⊖ Atelier d'échange avec les communautés.

7. **Résultats attendus :**

- ⊖ Les organes de gouvernance sont mis en place
- ⊖ les capacités des organes sont renforcées
- ⊖ un code de conduite de l'APAC est élaboré
- ⊖ des campagnes de communications sont organisées
- ⊖ les arrêtés de reconnaissance et de validation du code de conduite existent
- ⊖ La délimitation des zones de l'APAC est effectuée
- ⊖ la mise en œuvre du code de conduite l'APAC est évaluée

8. **Indicateurs de résultats :**

- ⊖ Un bureau constitué dans chacun des 3 villages
- ⊖ Existence d'organes de gestion de l'APAC
- ⊖ 50 personnes formées aux 3 codes (forestier, chasse et environnement)
- ⊖ Code de conduite élaboré et validé
- ⊖ Les communautés des 3 villages informées du contenu du code de conduite
- ⊖ Une émission par mois pendant 12 mois
- ⊖ Reconnaissance de l'APAC effective
- ⊖ Les limites de l'APAC matérialisées et la carte géographique de l'APAC
- ⊖ Existence de rapport.

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM
- AVPE
- SERVICES TECHNIQUES ETATIQUES.

10. **Financement :** (FCFA)

- Montant sollicité auprès du FEM : 21 008 430 F
- Participation de l'organisation : 13 476 570 F
- Coût total du projet : 34 485 000 F

11. **Durée du projet :** 2 ans.

Région de Sédhiou

Département de Bounkiling

Commune de Ndiamalathière

*Association des Volontaires pour la protection de l'Environnement  
(AVPE)*

## **PROJET D'APPUI A L'APAC DU «LOWE »**

Association des Volontaires pour la protection de l'Environnement (AVPE)

Tél. : 77 653 72 07 / 77 533 50 50

Email : [avpesenegal@gmail.com](mailto:avpesenegal@gmail.com)

Adresse : Siège social à Diallocounda- Commune de Ndiamalathière-Arrondissement Bogal-  
Département de Bounkiling- Région de Sédhiou

# SOMMAIRE

I-	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....	3
II-	PRESENTATION DE LA ZONE DE L'APAC.....	3
III-	JUSTIFICATION .....	4
IV-	OBJECTIF GENERAL :.....	4
V-	TABLEAU DES RESULTATS ET OBJECTIFS PAR RESULTAT .....	5
VI-	CALENDRIER d'EXECUTION .....	6
VII-	BUDGET .....	7
VIII-	FACTEURS DE RISQUES .....	10

## VI- CALENDRIER D'EXECUTION

Activités	2016		2017					2018					
	D	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	N
<b>OS<sub>1</sub> : Mettre en place les organes de gouvernance</b>		X	X										
A11 : AG de constitution du bureau de chacun des 3 villages ;			X										
A12 : AG de constitution des organes de l'APAC à partir des bureaux villageois				X									
<b>OS<sub>2</sub> : Renforcer les capacités des organes de gouvernance</b>						X							
A21 : Atelier de formation sur les 3 codes (forestier, code de la chasse et de la protection de la faune et code de l'environnement)						X	X						
A22 : acquisition de matériels						X	X	X					
<b>OS<sub>3</sub> : Elaborer un code de conduite de l'APAC</b>							X	X					
A31 : Ateliers de d'élaboration et de validation du projet de code de conduite							X	X					
A32: Ateliers de partage du projet de conduite dans les 3 villages ;							X	X					
<b>OS<sub>4</sub> : organiser des campagnes de communication</b>				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A41 : Emissions radio				X	X	X				X	X		
A42: Echanges d'expériences													
<b>OS<sub>5</sub> : engager le processus de reconnaissance de l'APAC et de validation du code de conduite</b>									X	X			
A51 : Transmettre au conseil municipal (CM) la demande de d'installation de l'APAC sur son territoire										X	X		
A52 : Transmettre le dossier de l'APAC à la sous-préfecture pour validation.													
<b>OS<sub>6</sub> : délimiter les zones de l'APAC</b>									X	X	X		
A61 : Acquisition panneaux de signalisation ;			X	X	X	X	X	X	X	X			
A62 : cartographie de la zone de polarisation de l'APAC et pose des panneaux			X	X	X	X	X	X	X	X			
<b>OS<sub>7</sub> : évaluer la mise en œuvre du code de conduite l'APAC</b>									X	X	X	X	X
A71 : Etude des différents rapports produits par l'APAC ;									X	X	X	X	X
A72 : Visite des différentes zones de délimitation de l'APAC ;									X	X	X	X	X
A73 : Atelier d'échange avec les communautés.									X	X	X	X	X

V- TABLEAU DES RESULTATS, OBJECTIFS PAR RESULTAT et INDICATEURS

Objectif spécifique (OS)	Résultat (R) attendus	Activités prévues	Indicateurs
OS <sub>1</sub> : Mettre en place les organes de gouvernance	R <sub>1</sub> : Les organes de gouvernance sont mis en place	A <sub>11</sub> : AG de constitution du bureau de chacun des 3 villages ; A <sub>12</sub> : AG de constitution des organes de l'APAC à partir des bureaux villageois	Un bureau constitué dans chacun des 3 villages Existence d'organes de gestion de l'APAC
OS <sub>2</sub> : Renforcer les capacités des organes de gouvernance	R <sub>2</sub> : les capacités des organes sont renforcées	A <sub>21</sub> : Atelier de formation sur les 3 codes (forestier, code de la chasse et de la protection de la faune et code de l'environnement) ; A <sub>22</sub> : acquisition de matériels ; A <sub>23</sub> : Atelier de formation en gestion administrative, comptable et financière.	50 personnes formées aux 3 codes (forestier, chasse et environnement)
OS <sub>3</sub> : Elaborer un code de conduite de l'APAC	R <sub>3</sub> : un code de conduite de l'APAC est élaboré	A <sub>31</sub> : Ateliers de d'élaboration et de validation du projet de code de conduite ; A <sub>32</sub> : Ateliers de partage du projet de conduite dans les 3 villages ;	Code de conduite élaboré et validé Les communautés des 3 villages informées du contenu du code de conduite. Une émission par mois pendant 12 mois
OS <sub>4</sub> : organiser des campagnes de communication	R <sub>4</sub> : des campagnes de communications sont organisées	A <sub>41</sub> : Emissions radio A <sub>42</sub> : Echanges d'expériences	Reconnaissance de l'APAC effective
OS <sub>5</sub> : engager le processus de reconnaissance de l'APAC et de validation du code de conduite	R <sub>5</sub> : les arrêtés de reconnaissance et de validation du code de conduite existent	A <sub>51</sub> : Transmettre au conseil municipal (CM) la demande de d'installation de l'APAC sur son territoire ; A <sub>52</sub> : Transmettre le dossier de l'APAC à la sous-préfecture pour validation.	Les limites de l'APAC matérialisées et la carte géographique de l'APAC
OS <sub>6</sub> : délimiter les zones de l'APAC	R <sub>6</sub> : la mise en œuvre du code de conduite de l'APAC est évaluée	A <sub>61</sub> : Acquisition panneaux de signalisation ; A <sub>62</sub> : cartographie de la zone de polarisation de l'APAC et pose des panneaux	Existence de rapport
OS <sub>7</sub> : évaluer la mise en œuvre du code de conduite l'APAC	R <sub>7</sub> : la mise en œuvre du code de conduite l'APAC est évaluée	A <sub>71</sub> : Etude des différents rapports produits par l'APAC ; A <sub>72</sub> : Visite des différentes zones de délimitation de l'APAC ; A <sub>73</sub> : Atelier d'échange avec les communautés.	

(*Cordia pinnata*), de Kapokier (*Bombax costatum*) et dont le sous-bois est composé essentiellement de combrétacées, mais aussi d'acacia. Le terrain est relativement plat, loin des champs de culture et ne dispose pas d'un point d'eau. Les activités économiques menées sur cette aire sont le pâturage en toute saison, la chasse et l'exploitation du bois de service, du bois de chauffe et du bois d'œuvre. Les espèces de faune qu'on y rencontre souvent sont : les singes, les phacochères, les francolins, les pintades, les reptiles...

### III- JUSTIFICATION

C'est dans cette forêt que les communautés des villages environnants mènent aussi des activités socio-culturelles. Cette zone qu'on appelle 'Lowé' est d'une importance capitale pour les villages car étant l'endroit fréquenté par les villageois pour les événements traditionnels les plus sacrés comme :

- la circoncision des petits garçons du village ;
- les prières pour avoir la pluie ;
- la coupe de feuilles sacrées pour assister une femme en état d'accouchement et de plantes médicinales;
- les prières pour protéger les villageois d'une épidémie ;
- etc...

Ces quelques événements cités ci-dessus, sont les raisons pour lesquelles nous les habitants de ce village, comme l'ont faits jadis nos parents et grands-parents, tenons à protéger cet endroit sacré. Cette attitude résulte du constant selon lequel les prières qui y sont formulées sont exhaussées et que si une personne quelconque y coupe une feuille ou un tronc d'arbre ou même défriche, déboise, sans l'accord des sages protecteurs de la forêt, ce contrevenant sera atteint d'une maladie mentale.

L'APAC permettra grâce au code de conduite local qui sera élaboré d'arriver à une exploitation durable du couvert végétal, de la faune et un entretien des parcours du bétail. Cette APAC, dans le cadre, du présent projet devra s'occuper d'avoir les récépissés de reconnaissance et ceux de validation de son code de conduite local.

### IV- OBJECTIF GENERAL :

Contribuer à la conservation des ressources naturelles de la forêt de «Lowé »

#### Objectifs spécifiques (OS)

OS<sub>1</sub> : mettre en place les organes de gouvernance de l'APAC;

OS<sub>2</sub> : renforcer les capacités de l'APAC ;

OS<sub>3</sub> : élaborer un code de conduite de l'APAC

OS<sub>4</sub> : organiser des campagnes de sensibilisation ;

OS<sub>5</sub> : engager le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC ;

OS<sub>6</sub> : délimiter les zones de l'APAC

OS<sub>7</sub> : évaluer la mise en œuvre du code de conduite de l'APAC.

## I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association qui porte ce projet d'APAC est l'AVPE. Elle est créée en 1995 mais n'a eu sa reconnaissance officielle en 2010 sous le récépissé n° 14 863/MINT/DAGAT/DEL/AS. Elle intervient dans divers domaines, notamment dans :

- l'environnement : protection des ressources naturelles, lutte contre les feux de brousse, reboisement, sensibilisation civique et citoyenne ;
- l'accès aux services sociaux de base et promotion du monde rural- Terroir du Kabada Dator, situé à l'arrière-plan de la Commune de Ndiamalathièle faisant frontière à la Gambie.

Elle a pour objet de :

- contribuer à protéger et entretenir l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles ;
- mobiliser des moyens et des partenaires pour une meilleure exploitation de l'environnement et un meilleur équilibre de l'écosystème ;
- harmoniser les relations culture, agriculture et environnement en vue du développement durable.

A l'actif de l'AVPE, nous pouvons noter entre autres :

- le financement de 28 villages pour un montant unitaire de 20 000F. Dans chacun d'eux, on a installé une photo officielle du président de la république et un drapeau national dans le but d'identifier les villages du Sénégal et ceux de la Gambie.
- l'achat de 30 poubelles pour la sauvegarde des déchets dans les villages. Certaines d'entre elles sont en état de dégradation.
- la formation des jeunes sur la manière de lutter contre les feux de brousse. Plusieurs d'entre eux ont reçu leurs attestations ;
- la construction d'un magasin de stockage de semences qui a coûté 2.400.000 FCFA ;
- l'achat de 3 motos en 2006 pour faire la patrouille et qui sont actuellement en panne. Chacune des motos nous a coûté 650.000f
- l'organisation des femmes pour faire le maraîchage en saison sèche depuis 3 ans ;
- l'achat de 8 appareils numériques pour pouvoir photographier les délinquants qui coupent les bois. Chaque appareil a coûté entre 50.000 F et 60.000 F. Actuellement il y a certains qui sont en panne.
- l'achat de 60 téléphones portables qui ont coûté entre 10.000 F et 20.000 F. ils ont été distribué dans les villages pour pouvoir alerter les autorités compétentes quand ils verront des malfaiteurs. Il y en a qui fonctionne et d'autres non.
- l'achat de 23 bicyclettes dont les prix tournent entre 40.000 F et 70.000 F et on les a donnés aux jeunes qui font la patrouille. Quelques-unes sont en panne.
- l'encadrement des femmes pour créer 18 groupements féminins dont 13 ont obtenu leurs récépissés et registres de commerce et 5 autres qui sont à la recherche de fonds pour avoir les mêmes papiers. Chaque groupement a bénéficié d'un appui financier de 100.000F de l'AVPE pour avoir leurs papiers au tribunal régional de kolda.

## II- PRESENTATION DE LA ZONE DE L'APAC

Il s'agit d'un site d'environ cinq hectares, situé à l'est du village de Diallocounda, à une distance d'environ 1 km 500 m polarisant trois villages que sont : Kanicounda, Diallocounda, Médina France. C'est une forêt claire dont la strate arborée est constituée de quelques pieds de Dimb



Sonorisation	2	25000	50000	0	0	50000
Matériel didactique	2	50000	100000	0	0	100000
<b>Sous total validation du code</b>			<b>1140000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1140000</b>
<b>Sous total validation du code</b>			<b>3235000</b>	<b>480000</b>		<b>2755000</b>
<b>TOTAL 3 (Code de conduite)</b>						
<b>4. Campagne de communication</b>	0	0	0	0	0	0
<b>4.1 AG de villages (3) / 150 pers X3 =450</b>	0	0	0	0	0	0
AG de villages (12) / 150 pers X12 =1800	450	100	45000	45000	0	1350000
Location chaise	450	3000	1350000	0	0	0
Restauration	3	30000	90000	90000	0	50000
Location salle 30000x3	1	50000	50000	0	0	0
Transport	3	25000	75000	75000	0	0
Sonorisation			<b>1610000</b>	<b>210000</b>		<b>1400000</b>
<b>Sous total AG village</b>						
<b>4.2 Processus de reconnaissance de l'APAC</b>	1	75000	75000	0	0	75000
Transmission demande aux autorités	1	25000	25000	0	0	25000
Suivi du dossier (démarches)	1		<b>100000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100000</b>
<b>Sous-total processus de reconnaissance</b>						
<b>4.3 Délimitation et surveillance de l'APAC</b>	1	7000000	7000000	5000000		2000000
Clôture (5 ha)	20	100000	2000000	1200000		800000
Panneaux de délimitation et de signalisation	1	2000000	2000000	1100000		900000
Cartographie	24	15000	360000	0		360000
Suivi mensuel 12 x 2 = 24 mois (Carburant moto)			<b>11360000</b>	<b>7300000</b>		<b>4060000</b>
<b>Sous total délimitation et surveillance</b>			<b>13 070 000</b>	<b>7 510 000</b>		<b>5 560 000</b>
<b>TOTAL 4</b>	1	2 000 000	2 000 000	0		2000000
<b>5. FAED</b>						
<b>6. Visibilité communication, échanges d'expérience</b>	1	300000	300000	0	0	300000
Presse	300	2500	750000	0	0	750000
Tee-shirt	2	600000	1200000	846570		353430
Visites d'échanges			<b>2250000</b>	<b>846570</b>		<b>1403430</b>
<b>TOTAL Visibilité, communication</b>						

<b>7. Appui Institutionnel</b>							
Rédaction du projet	1	500000	500000	200000	300000		
Rapport	8	40000	320000	0	320000		
Téléphone internet	8	20000	160000	0	160000		
Matières et fourniture	8	20000	160000	0	160000		
Réunion de coordination	8	50000	400000	200000	200000		
Cérémonie de lancement	1	600000	600000	300000	300000		
Transport	8	10000	80000	0	80000		
<b>TOTAL appui Institutionnel</b>			<b>2220000</b>	<b>700000</b>	<b>1520000</b>		
<b>8. Evaluations</b>							
Autoévaluation à mi parcours avec KABEKA	1	500000	500000	200000	300000		
Evaluation finale indépendante	1	900000	900000	200000	700000		
<b>TOTAL EVALUATION</b>			<b>1400000</b>	<b>400000</b>	<b>1000000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>34 485 000</b>	<b>13 476 570</b>	<b>21 008 430</b>		

## VIII- FACTEURS DE RISQUES

Entre autres facteurs de risques, il y a :

- 1/ Les feux de brousse : qui causent des dégâts de grande ampleur;
- 2/ l'exploitation illégale du bois : des personnes qui prétendent utiliser du bois pour clôturer leurs champs, ou des déclarations mensongères;
- 3/ l'élevage : l'intrusion de bétail (souvent des vaches) dans certains secteurs et qui causent des dommages.